

N.B : Les candidats nationaux retenus seront tous boursiers et bénéficieront de conditions d'accompagnement pour leur formation (ordinateur portable, bibliothèque virtuelle, clé de connexion). Les étrangers peuvent être admis dans la limite de 10% des effectifs.

Aucun dossier incomplet ne sera reçu.

Les dossiers sont reçus du 21 au 31 Août 2017.


Pr Alkassoum MAIGA
Chevalier de l'Ordre national



N° 2017-_____/MESRSI/SG

09 AOU 2017

Ouagadougou, le

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année universitaire 2017-2018, deux cent (200) places en classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles (CPGE) à Ouagadougou. Peuvent faire acte de candidature, les titulaires du baccalauréat série C, D ou E de la session du baccalauréat 2017 et qui remplissent les conditions suivantes :

- être âgé de vingt-deux (22) ans au plus au 31 décembre 2017 ;
- Pour les bacheliers série C ou E : avoir obtenu au moins la mention assez bien au baccalauréat ;
- Pour les bacheliers série D : avoir obtenu au moins la mention bien au baccalauréat.

Les dossiers sont à déposer au service courrier de l'Université Ouaga II sur l'avenue Charles De Gaulles à côté de la gare TSR dans le quartier Wemtenga et doivent contenir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, datée et signée du candidat et comportant son adresse exacte (BP, e-mail et numéro de téléphone) adressée au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation;
- Un acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Une copie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- Des copies légalisées des relevés de notes des classes de seconde, première et terminale ;
- Une lettre de motivation ;